

Août 2024

# KUNSTTHERAPIE NACHRICHTEN



## Chères et chers art-thérapeutes,

Les assureurs maladie exigent de plus en plus de données sur l'efficacité, l'adéquation et l'économicité, ce que l'on appelle les critères EAE, également dans le domaine des assurances complémentaires. Afin que vous, en tant que thérapeutes, ayez la possibilité d'y participer, les organisations de CAMsuisse ont décidé de lancer leur propre projet : **PROMS-CAM** (Patient Reportet Outcome Measures in Complementär- und Alternativmedizin).

### Que sont les PROMS ?

Il existe différents systèmes de mesure de la qualité dans le domaine de la santé. Tous contribuent à leur manière à fournir des informations importantes aux clients, aux thérapeutes et aux assureurs-maladie. Les PROMS générés par les patients sont une forme spécifique d'enquête auprès des clients. Les données saisissent la perspective subjective des clients sur les changements de leurs troubles et l'efficacité d'une thérapie, ce que l'on ne peut pas trouver dans des questionnaires standardisés.

### Situation de départ

La médecine complémentaire et alternative (MCA), qui inclut ici l'art-thérapie, est populaire et près des deux tiers de la population suisse y ont recours. En revanche, on ne sait guère si, et dans quelle mesure, les traitements sont efficaces du point de vue des groupes de personnes qui y ont recours, car il manque des études systématiques portant sur l'ensemble des settings et des méthodes. L'enquête PROMS pourrait combler ce manque et documenter les résultats des traitements du point de vue des clients. De telles données contribueraient à une plus grande transparence de la qualité (également pour la collaboration avec les médecins, les cliniques, etc.) et soutiendraient le remboursement des méthodes thérapeutiques.

En 2023, un projet pilote a vu le jour en collaboration avec des fournisseurs de logiciels. Dans le cadre de ce projet, 200 thérapeutes sélectionnés au sein des différentes organisations de CAMsuisse testeront le nouvel outil sur le plan pratique. Les expériences faites dans le cadre de ce projet pilote seront intégrées dans le questionnaire électronique définitif.

### Avantages pour le système de santé et les payeurs

Les données recueillies permettent de tirer des conclusions représentatives sur l'efficacité des thérapies CAM en cas de douleurs et de limitations d'activité dans la vie quotidienne, du point de vue de la clientèle. Elles comprennent également des déclarations sur les changements de comportement induits par la thérapie.

### Avantages pour les thérapeutes et la clientèle

Au niveau du cabinet individuel, une statistique descriptive permet aux thérapeutes de saisir les modifications moyennes des plaintes par individu et pour l'ensemble de la clientèle sur une période donnée, d'identifier le cas échéant les modifications à apporter à certains groupes de plaintes et d'adapter le traitement. L'évaluation quantitative répétée de l'intensité des plaintes par la clientèle facilite l'objectivation, ce qui peut contribuer au succès de la thérapie.

La présentation des résultats se fait à trois niveaux : vis-à-vis du cabinet (non anonyme), de la clientèle (non anonyme) et de PROMS-CAM (anonyme). Les modifications des troubles et des limitations d'activité sont présentées d'une part par client et d'autre part par cabinet médical. Vis-à-vis de la clientèle, ils sont présentés avec l'évaluation et vis-à-vis de PROMS-CAM avec un résumé des données par organisation professionnelle.

### Utilité pour l'art-thérapie

Le projet vise un bénéfice pour l'individu et est apte à démontrer l'efficacité de la CAM, dont l'art-thérapie, du point de vue de la clientèle et à rendre visible son importance dans le système de santé.

Pour ce faire, le développement du projet se fait en lien avec des assureurs maladie sélectionnés et les résultats sont à la disposition de tous les assureurs maladie.

Les résultats sont présentés de manière descriptive et communiqués sous forme de rapport. Dans la mesure du possible, les résultats sont ensuite traités et publiés de manière scientifique.

Dès que la phase pilote pourra démarrer, fin 2024 ou début 2025, nous reviendrons vers vous - nous nous réjouissons de votre collaboration !

**Susanne Bärlocher**